

**ENTRE :** Monsieur le Maire de la Commune de COURCELLES-DE-TOURAINES, d'une part

**ET :** Madame/Monsieur .....  
domicilié(e), .....  
..... d'autre part,

Sollicite l'autorisation d'utiliser la salle de la commune suivant les modalités décrites ci-dessous.

IL A ÉTÉ CONVENU UN DROIT PRÉCAIRE D'UTILISATION ACCORDÉ AUX CONDITIONS SUIVANTES :

### 1. DÉSIGNATION ET ADRESSE DES LOCAUX À UTILISER

SALLE ASSOCIATIVE

3, rue Michel PÉTRIEUX

37330 COURCELLES-DE-TOURAINES

### 2. CONDITIONS D'UTILISATION

L'organisateur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, et à les rendre en parfait état de propretés, immeubles et meubles. La période d'occupation s'étendra du ..... au .....

### 3. OBJET PRÉCIS DE L'OCCUPATION – (Moins de 50 personnes)

.....  
.....

### 4. MESURES DE SÉCURITÉ

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

### 5. ASSURANCE

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à sa disposition.

Cette police porte le numéro 152045439 à la MAAF.

### 6. RESPONSABILITÉ

Dans l'exécution de la présente convention, la responsabilité de l'organisateur est seule engagée.

**Mairie COURCELLES-DE-TOURAINES**

2, rue Michel Pétrieux - 37330 Courcelles-de-Touraine - 02 47 24 63 56 - [secretariat@courcellesdetouraine.fr](mailto:secretariat@courcellesdetouraine.fr)

## 7. PRIX

Le présent droit d'utilisation est accordé à.....  
Moyennant le règlement de la somme de.....  
pour les frais de chauffage, soit un montant de ..... euros.

## 8. CAUTIONS DE GARANTIE DE ET DE DÉDIT

Une caution équivalente au prix de location est demandée soit 60 €.  
Celle-ci sera restituée au retour des clefs et conservée si dégradations ou dédit injustifié.

Fait à Courcelles de Touraine, le .....

L'ORGANISATEUR RESPONSABLE

.....

LE MAIRE

Philippe ADET